

An nor digor

Bulletin municipal de Guimaëc - N° 63 / Janvier 2022



Sommaire

- Le mot du maire 2
- Plan du bourg..... 3
- Infos pratiques..... 4
- Infos communales 5
- Rues en scène..... 6/7
- Écoles..... 8
- Dossier 9/11
- Poul Rodou
- La vie associative :
 - Repas des anciens ... 12
 - Foyer rural..... 12
 - Koroll Digoroll 12
 - Musée rural 13
 - Société de chasse ... 13
 - Peinture et sculpture .. 14
 - Hommage à Thégée . 14
- L'herbe à éléphant..... 15
- Portrait 16/17
- Mark Horobin
- Les retables 18/19
- Les noms de lieux..... 20
- Maen Rannou..... 21
- Vallée de Trobodec.... 22
- Mots croisés 23
- Sudoku 23



guimaec.mairie@wanadoo.fr

**Bulletin municipal de la mairie
de Guimaec**

Directeur de la publication :
Pierre Le Goff, maire

Responsable de la rédaction :
Alain Tirilly

Comité de rédaction :
Bernard Cabon,
Dominique Bourges,
Valérie Guillet,
Laurence Paris,
Geneviève Keranform.

Mise en page et impression :
Imprimerie de Bretagne, Morlaix



Mot du Maire



Nous pouvons nous féliciter de l'ouverture de la maison des assistantes maternelles (MAM) et des premiers travaux de la voie cyclable Christ-Prajou. Le projet de restaurant dans le bourg avance aussi : nous avons obtenu les subventions demandées à l'État et à la région. Nous nous adaptons à la situation actuelle, bien morose, poursuivons nos projets afin que notre commune puisse envisager l'avenir dans les meilleures conditions.

Il est cependant des situations que nous ne maîtrisons pas et qui ont des conséquences sur les projets communaux.

Par exemple, la station d'épuration Lanmeur-Guimaec, auparavant gérée par Véolia, dysfonctionne et des travaux sont nécessaires pour la mettre aux normes. Cette situation nous la connaissons, des travaux ont été entrepris par Morlaix Communauté et, comme promis, ils seront bientôt terminés pour la fin 2021. La réalisation des travaux devait entraîner le reclassement des zones constructibles à Guimaec et Lanmeur mais la préfecture ne l'entend pas ainsi et a changé les règles. Il nous est désormais demandé d'attendre la vérification de la conformité des travaux après un an d'essai en année pluvieuse. Une fois cette année pluvieuse passée (2022 ?) nous pourrions demander la procédure de reclassement qui prendra encore deux ans minimum. Les zones constructibles (AU) de Guimaec sont donc gelées jusqu'à la fin 2024 au minimum... à condition que l'année 2022 soit pluvieuse et que l'administration communautaire fasse diligence. (voir plan page 3)

D'une certaine manière il convient de se féliciter du sérieux qui est de plus en plus accordé au suivi de la qualité de l'eau. Pour autant cette situation met un point d'arrêt pour ce mandat au quartier de Runabat (Hors maison de service).

Par ailleurs, nous constatons une certaine urgence pour tout ce qui est habitat. Les maisons en vente sont de plus en plus chères et nous nous devons de proposer une alternative plus raisonnable. Runabat devait être cette alternative. Nous allons donc nous adapter et concentrer nos efforts sur Pont Prenn où une douzaine de lots supplémentaires seront créés.

Et puis nous avons postulé, avec succès, à deux projets :

- Le diagnostic du pont de Moalhic que nous avons en commun avec Plestin (prise en charge par l'État).
- L'aménagement de Poul Rodou réalisé avec Locquirec et auquel nous consacrons le dossier de ce numéro.

Je profite aussi habituellement de cet édit pour inviter la population aux vœux. Mais, vu le contexte et en accord avec les autres communes de Morlaix communauté, la cérémonie des vœux est annulée sur tout le territoire. L'inauguration de la MAM sera probablement l'occasion la plus proche pour se revoir et échanger.

En attendant, je vous souhaite plus que jamais de passer de bonnes fêtes de fin d'année, de passer d'agréables vacances de Noël et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022.

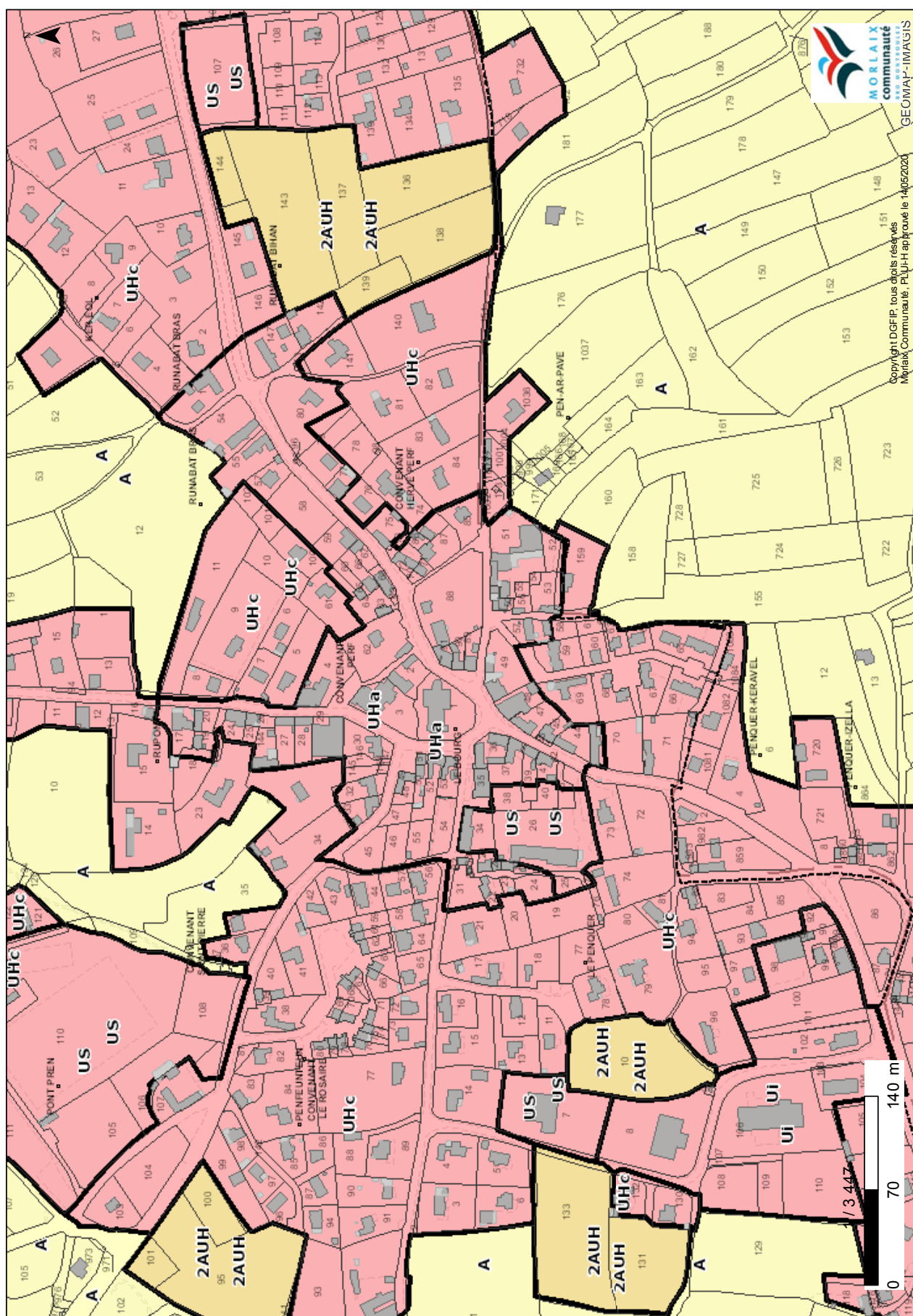
Bloavezh Mad !

Pierre Le Goff

Photo de couverture :

Le four à pain de Kerdudal
(situé à l'Est de la commune)

Plan du bourg



Les zones AUH sont des zones à urbaniser à moyen/long terme à vocation d'habitat et activités compatibles.
Elles nécessitent un permis d'aménager pour l'ensemble de la zone ce qui est très contraignant.

Les zones U (US, UH...) sont les zones constructibles (demande d'accord préalable ou de permis de construire)

Les zones A sont les zones agricoles non-constructibles sauf cas particuliers (exploitations agricoles)

Mairie

Ouverture :

- Lundi-mercredi-jeudi-vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
- Mardi-samedi : 9 h - 12 h.
- Tél : 02 98 67 50 76.
- courriel : guimaec.mairie@wanadoo.fr
- Site internet : www.guimaec.com/fr

Agence postale :

Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Bibliothèque municipale :

Ouverture : mercredi et samedi de 10 h à 12 h

Urgences :

Pompiers : 18 - Samu/Smur : 15
Centre antipoison de Rennes 02 99 59 22 22
Centre médical de Lanmeur 02 98 67 51 03
Pharmacies de nuit : 15

Dépannage :

ERDF (sécurité dépannage) : 09 72 67 50 29
Véolia Eau : 09 69 32 35 29

Déchèterie de Pen Ar Stang (Lanmeur)

Fermeture : mardi, dimanche et jours de fêtes

Ouverture :

- horaires d'hiver du 15 octobre au 14 avril : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h.

- horaires d'été du 15 avril au 14 octobre :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h.

Carte nationale d'identité - Passeport - Permis de conduire - Immatriculation de véhicules.

- Consulter le site www.service-public.fr (onglet : Papiers-Citoyenneté) ou <https://ants.gouv.fr>
- prendre rendez-vous auprès d'une mairie habilitée, soit celle de Morlaix (tél : 02 98 63 10 10), soit celle de Plougonven (tél : 02 98 78 64 04).

Banque alimentaire :

La mairie de Guimaec dispose d'un stock de produits alimentaires et d'hygiène (conserves, pâtes, farine, sucre, café, ...) collectés dans le cadre de la campagne annuelle de la banque alimentaire. Les personnes rencontrant des difficultés peuvent s'adresser à la mairie pour obtenir de l'aide.

Les conseils du CAUE :

Depuis début 2016, Morlaix-Communauté adhère au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) mis en place par le Conseil Départemental du Finistère.

Le CAUE est un service gratuit à destination des particuliers. Il conseille ainsi sur la qualité architecturale de la construction et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, la couleur, le paysage, les abords de la construction...

Si vous avez un projet de construction, de réhabilitation

ou de rénovation, profitez des conseils d'un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement !

Permanence du CAUE à Morlaix, le 1^{er} mardi du mois à partir de 9h30 et jusqu'à 16h15 dans les locaux de Morlaix Communauté - 2 B voie d'accès au port à Morlaix.

C'est gratuit et uniquement sur rendez-vous !

Contact : Morlaix Communauté - 02 98 15 31 36

Le Service National Universel :

La campagne d'inscription des jeunes volontaires au service national universel (SNU) pour 2022 est ouverte sur le site <https://www.snu.gouv.fr/>

Le service national universel comporte obligatoirement un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général (MIG). Pendant 2 semaines, les volontaires participent au séjour de cohésion : un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine. Puis, pour une durée minimale de 84 heures sur une période d'un an, ils s'engagent auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser leur mission d'intérêt général. Enfin, s'ils le souhaitent, ils peuvent poursuivre leur engagement au sein de dispositifs existants (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, service civique, bénévolat...)

La promotion 2022 du SNU s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans, qui souhaitent se porter volontaire pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Prévention Tri

Décembre arrive avec ses soirées au coin du feu, ses préparatifs de fêtes et ses... montagnes de déchets !

Les fêtes de fin d'année sont là, on prépare les cadeaux, on s'apprête à recevoir la famille et les amis, les déchets sont bien loin de nos préoccupations et pourtant c'est à cette période que notre production de déchets augmente.

Chaque année, la semaine de Noël, ce ne sont pas moins de 330 t de déchets ménagers qui sont collectés par les camions de Morlaix communauté.

Cette année, c'est décidé, dites STOP à la grand-messe du déchet en adoptant les bons gestes de consommation durable, de tri des déchets, de réemploi et de réutilisation.

CONSUMMATION DURABLE

Pour les cadeaux, pensez à offrir des services (stage, cours particulier, expérience à vivre, etc.) plutôt que des produits !

À défaut, orientez-vous vers des produits de qualité durable qui pourront être réparés (jouets en bois par exemple). Pensez également au troc de jouets, aux achats d'occasion, etc. Et aux piles rechargeables !

Enfin, préférez des emballages réutilisés (anciens paquets cadeaux) ou réutilisables (furoshiki, sac à vrac, etc.) pour offrir joliment vos présents.

Pour le repas de Noël, aux oubliettes la vaisselle jetable ! Sortez vos plus belles assiettes, vos nappes et serviettes en tissu et votre plus belle carafe pour proposer l'eau du robinet. Pour prolonger le plaisir, pensez aux bouteilles

consignées et cuisinez vos restes dans les jours qui suivent !

Enfin, pour l'indétrônable sapin de Noël, laissez parler votre créativité en confectionnant votre propre sapin en bois, en carton, etc. ou en détournant une belle plante d'intérieur. À défaut, préférez un sapin avec racines si vous avez la possibilité de le replanter !

TRI DES DÉCHETS

Tous les EMBALLAGES, qu'ils soient en papier, en plastique, en carton, en métal : hop ! Direction la poubelle jaune ! Mais il est indispensable de bien les vider.

Pour les plus grands cartons (de jouets, d'électroménagers, etc.), ils sont à déposer en déchèterie (ou à mettre en morceaux dans la poubelle jaune).

Les Déchets Électriques et Électroniques hors d'usage ne pouvant être donnés aux partenaires de l'économie sociale et solidaire du territoire doivent être déposés en déchèterie à l'endroit prévu. Cette consigne est valable pour tous les objets, petits et grands, fonctionnant à piles ou à l'électricité !

Le Sapin de Noël, s'il ne peut pas être planté, est à déposer en déchèterie où il sera broyé puis composté, etc. et aura ainsi une seconde vie ! Mais n'oubliez pas de retirer les décorations !

RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION

Vous avez reçu un nouveau matériel informatique, des jouets, un nouveau vêtement, etc. ? Vous ne voulez plus de l'ancien ? S'il est en bon état, revendez-le, en plus de lui offrir une seconde vie, vous ferez des économies !

Vous pouvez aussi :

- réutiliser votre ancien objet en lui réinventant une fonction : transformez par exemple votre ancienne chemise en emballage cadeau - furoshiki - ou en sacs à vrac !

- donner aux partenaires de l'économie sociale et solidaire du territoire (Emmaüs à Morlaix, le Repair à Pleyber-Christ, les Chiffonniers de la Joie à Morlaix, Terre d'Espoir à Morlaix, Territoire Zéro Chômeur Longue Durée à Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner).

Donner une deuxième vie aux objets permet d'éviter d'en faire des déchets tout en contribuant à soutenir une économie locale, sociale et solidaire !

EN RÉSUMÉ, DEVEZ-VOUS DAVANTAGE ACTEURS QUE CONSOMMATEURS !

Pour terminer, afin que l'environnement de tous soit préservé, il convient de rappeler quelques règles d'usage :

- Pensez à bien fermer vos sacs d'ordures ménagères contenant notamment des restes de crustacés et autres déchets coquillés : cela permet de limiter la prolifération des mouches et des odeurs auprès du proche voisinage. Et bien sûr, les dépôts en vrac sont interdits.

- Ne déposez pas de sacs au pied des conteneurs.

- Adoptez ces règles de tri tout au long de l'année !

Un doute ? Une question sur la prévention des déchets ou le geste de tri ? Le service Collecte et Valorisation des Déchets de Morlaix Communauté est à votre écoute au numéro vert : 0 800 130 132.

<http://www.morlaix-communauté.bzh/Reduire-trier-les-dechets>.

Photo de couverture: Le four à pain de Kerdudal

INFOS COMMUNALES

Ce four à pain est un bel exemple de ce qu'étaient les fours à pains jusqu'au 19^e siècle. Il en existe encore un certain nombre à Guimaëc, visibles de l'extérieur pour la plupart: Pluscaouen, Christ, Penn ar Men, et peut-être d'autres, qui sont attenants au pignon de ce que l'on peut appeler un fournil où l'on entreposait la farine et où l'on préparait la pâte. Il existe aussi les ruines d'un four dans la vallée du ruisseau de Pennfeunteun, en un endroit plutôt isolé, au fond de la vallée, sous Lézingard, sur la rive guimaëcoise du cours d'eau. Ce four, proche de l'eau n'était pas non plus très éloigné de deux moulins à farine, celui du Moulin de la Rive (Milin Aod) et celui de Kerven.

Le moulin de Kerdudal, attenant à une longère ancienne munie d'une fenêtrée à meneau, est encore en parfait état, son dôme est impeccable et souligné à sa base par une couronne saillante destinée à écarter l'eau de pluie de la partie verticale du mur comme un débord de toiture.

La confection d'un four à pain nécessitait un grand savoir-faire, il fallait qu'il retienne la chaleur et qu'il soit protégé de la pluie, parfois par des ardoises. Dans cette région on utilisait généralement le granit lié par un mélange d'argile, matériau répandu et largement utilisé, et de chaux. Il fallait aussi s'entourer de précautions pour l'allumage du feu que l'on faisait à même la sole du four.

Il existe un très bel exemple de four visitable à Pennenez au bourg de Locquirec. On y cuit régulièrement du pain traditionnel notamment à l'occasion des journées européennes du patrimoine.



Le four à pain de Kerdudal (situé à l'Est de la commune)

La maison « rose »

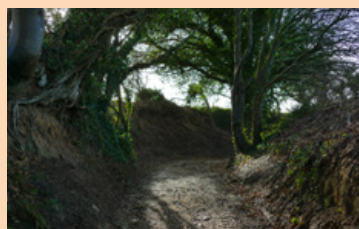


Le projet de la maison « rose », ayant obtenu les subventions attendues, entre dans la première phase des travaux. Le vieux garage qui s'ouvrait sur hent San Fiek a été détruit et laisse apparaître un très agréable espace sous les arbres.

La MAM (Maison des Aides Maternelles)

Les travaux de la MAM sont terminés depuis cet automne. Début novembre, une seule aide a accueilli les premiers enfants. Tous les règlements administratifs sont respectés et toutes les formations ont été effectuées, si bien que les deux autres aides maternelles ont pu intégrer la MAM en décembre. Elle accueille pour l'instant sept enfants, les autres sont déjà inscrits et arriveront progressivement en janvier et février.

Boucle cyclable Christ- Le Prajou



Après le débroussaillage au printemps dernier, le chemin a été aplani et empierré. N'hésitez pas l'emprunter à pied ou même à bicyclette. Après l'hiver, le temps de constater que le chemin reste praticable quelle que soit la météo, la dernière couche de finition sera posée.

Nouveau service: Stéphane Pelot, votre conseiller numérique

L'inclusion numérique est une des ambitions du plan gouvernemental France Relance. Afin de proposer un accompagnement au numérique adapté et de proximité, il a été prévu de recruter et de former 4000 conseillers numériques en France. À l'échelle de notre territoire, c'est l'Ulamir qui porte ce projet et qui a embauché Stéphane Pelot pour assurer ce rôle.

Mais à quoi ça sert un conseiller numérique France Services? Il est là pour aider les usagers à prendre en mains un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...), à naviguer sur Internet et à gérer les courriels, mais aussi à installer des applications sur smartphone, créer des contenus numériques, appréhender le vocabulaire numérique ou approfondir leurs connaissances dans ce domaine.

Pour assurer cette mission au plus près des habitants du territoire, Stéphane Pelot sera présent à l'Ulamir à Lanmeur pour animer des ateliers, des cafés-conseils, et il assurera également des permanences tous les quinze jours dans les différentes mairies demandeuses. Pour Guimaëc, la permanence aura lieu le jeudi matin: n'hésitez pas à contacter Stéphane à l'Ulamir pour tout renseignement!

Renseignements: Stéphane Pelot, Conseiller numérique France Services, 02 98 67 51 54, stephane.pelot@conseiller-numerique.fr



Les spectacles de Rues en scène, annulés en 2020 pour cause de pandémie, ont remporté un vif succès. Tout était réuni pour que la fête soit agréable : un soleil généreux, une restauration assurée par des associations guimaëcoises sous la direction de Julien Fégeant et des spectacles de grande qualité. Le prélude pédestre, le matin, suivi par une trentaine de personnes, a permis de découvrir une partie de la future boucle cyclable et l'après-midi plus de 700 adultes, passes sanitaires faisant foi, ont envahi la cour de l'école.



Balade contée

C^{ie} Sacorde "POINTS DE VUE"

(théâtre en corde lisse - 30 min)



Complicités, complémentarités poétiques

- Une petite femme d'un mètre cinquante-sept.
- Un camion de sept mètres de long.
- Une musique qui accompagne le rythme corporel de l'acrobate

Et la magie opère.

La corde lisse aérienne est le trait d'union entre la femme et son camion.

La douceur d'un salon de thé, et puis le spectacle s'emballe. Tout va de plus en plus haut, jusqu'au vertige. Les spectateurs, pris dans le mouvement, sont ravis et complices eux aussi.

Un souffle retenu, un pur moment de poésie.

C^{ie} Les Invendus "ACCROCHE-TOI SI TU PEUX"

Ces deux hommes tout de noir vêtus, assis immobiles au fond de la cour sous un soleil de plomb, intriguent petits et grands. Soudain, ils se mettent en mouvement et feignent de se disputer une balle de jonglage en une danse où leurs corps ne forment souvent plus qu'un. Leurs gestes précis, leurs mimiques clownesques, leurs respirations volontairement bruyantes rythment ce spectacle de jonglerie atypique, poético-comique. On rit de leurs facéties et on admire leur adresse : bravo et merci les Invendus !



C^{ie} Puéril péril "BANKAL"

Mettre deux vieux tabourets l'un sur l'autre et monter dessus ? C'est à la portée de tout le monde... ou presque ! Mais lorsqu'il s'agit de les mettre pieds contre pieds, c'est déjà plus délicat et quand on passe à quatre puis six, l'aventure prend une autre dimension ! Pas de vertige, pas de crainte de la chute, tout en dextérité, précision et confiance mutuelle... Un petit tour de monocycle pour reprendre pied, beaucoup d'humour... Le spectacle est loin d'être bancal...

C^{ie} One shot "ONE SHOT"



Deux amis, deux frères. Deux hommes occupent leurs espaces. Ils flânent. Puis naît le plaisir de jouer et de se défier. Des morceaux de pommes volent jusque dans la bouche d'un guitariste funky. Et les haches entrent en scène ! Sur le bout d'un pied, à bout de mains, lancée, de près et de loin, en équilibre sur la tête. Hache à l'endroit, à l'envers, de face, en l'air, portée, supportée. Les corps dansent avec et malgré. Chacun se mesure et se risque. Les défis s'enchaînent, l'un toise l'autre et inversement. Le public observe, attend la performance, suit le vol d'un morceau de pomme à croquer comme un trait d'humour. Les bûcherons aux chemises sans motif s'en amusent, sont complices, pour un moment. Ils se rapprochent puis se fuient, se détournent. Parfois duo, parfois duel. C'est une danse où les corps se lancent, glissent, se suspendent comme pour dédramatiser le geste de l'outil tranchant, qui couperait court à toute forme de compromis. Équilibre des deux hommes l'un avec ou face à l'autre dans une poésie sur fond de blues, de rock joué quand les mains sont libres de gratter la guitare.

Textes de Vonette, Mari-Anna, Nadie et Alain.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale s'enrichit régulièrement d'ouvrages : romans, documentaires, bd, livres pour les enfants... Certains prennent pour sujet notre patrimoine local : c'est le cas des deux ouvrages présentés dans ce bulletin.



« Térénez en Plougasnou. Sa colonie de peintres de 1930 à 1980 »

Jean-François Joly. Patrimoine de Plougasnou.

Le Trégor est un territoire inspirant pour les artistes et en particulier pour les peintres. Plougasnou fait partie de ces lieux privilégiés et, entre 1930 et 1980, des peintres ont séjourné à l'île Stérec puis à Térénez et ont peint, ont repeint toute la côte. Dans son livre « Térénez en Plougasnou » Jean-François Joly raconte l'histoire de cette bande de copains liés par le goût de la beauté, aux styles différents. Un livre abondamment illustré qui permet de belles échappées sur la côte trégoroise. A. Tirilly

« La colline St Fiacre à Lanmeur - Un patrimoine oublié »

Chantal Geniez - Imprimerie de Bretagne

Ce livre raconte l'histoire d'un lieu, une simple colline en apparence, située tout à côté des bourgs de Lanmeur et Guimaëc. Derrière ce lieu sans prétention se cache une mémoire en voie d'effacement. L'ouvrage illustré et documenté est un voyage dans le temps et dans l'espace, dépeint en quelques traits par une lectrice : « Comprendre et découvrir un territoire : faire le grand écart entre le Néolithique et la Deuxième Guerre mondiale avec comme fil d'Ariane la vie et la prospérité jusqu'en Bretagne d'un illustre saint du Moyen Âge, Saint Fiacre.

Mêler l'histoire patrimoniale locale et la grande histoire sur plusieurs siècles sans oublier cartes, croquis, dessins d'inspiration médiévale et une plume alerte mâtinée de jolis traits d'humour.

Voilà ce que vous propose Chantal Geniez de Guimaëc, autrice de cet ouvrage, que les recherches ont menée aux confins d'archives connues ou moins connues illustrant pleinement sa démarche. Un livre qui a du peps pour un sujet atypique. La démarche est originale. Mais l'histoire n'est pas finie. À quand la suite ? » N. Le Bris.



Écoles



Les classes de GS/CP, CE1, CE2, et CM1 et CM2 ont participé à l'action « **Nettoyons la nature** » en septembre dernier. Les enfants ont ramassé les déchets dans l'école et dans les rues du bourg. Une opération citoyenne qui sera renouvelée dans l'année.



Les classes de GS/CP et CE1/CE2 sont allées à Kerjean pour visiter le château et son exposition temporaire « **Le monde au 15^e siècle** ».



Les CM continuent l'étude de l'**Aire Marine Éducative** à Vilin Izella. Cette année, les thèmes abordés sont l'acidité de l'eau et le plancton. Pour approfondir la sortie du mois d'octobre sur le terrain, des expériences ont été menées en classe, en partenariat avec Géraldine Gabillet de l'ULAMIR. Quelle est l'acidité de l'eau prélevée sur l'AME? L'eau de mer est-elle plus lourde que l'eau douce? Comment mettre en évidence le sel contenu dans l'eau de mer?... Voilà quelques-unes des questions étudiées.



L'été dernier, deux salles de classes de l'école ont été réaménagées. La mezzanine de la classe de maternelle a été démontée ce qui a permis un gain de place et la classe des GS/CP se trouve désormais à l'étage, dans une pièce plus lumineuse et plus spacieuse.



CE1/CE2: ils s'entraînent au badminton durant six séances, au gymnase, avec Sébastien, de l'ULAMIR. Elles sont financées par l'ALPE.

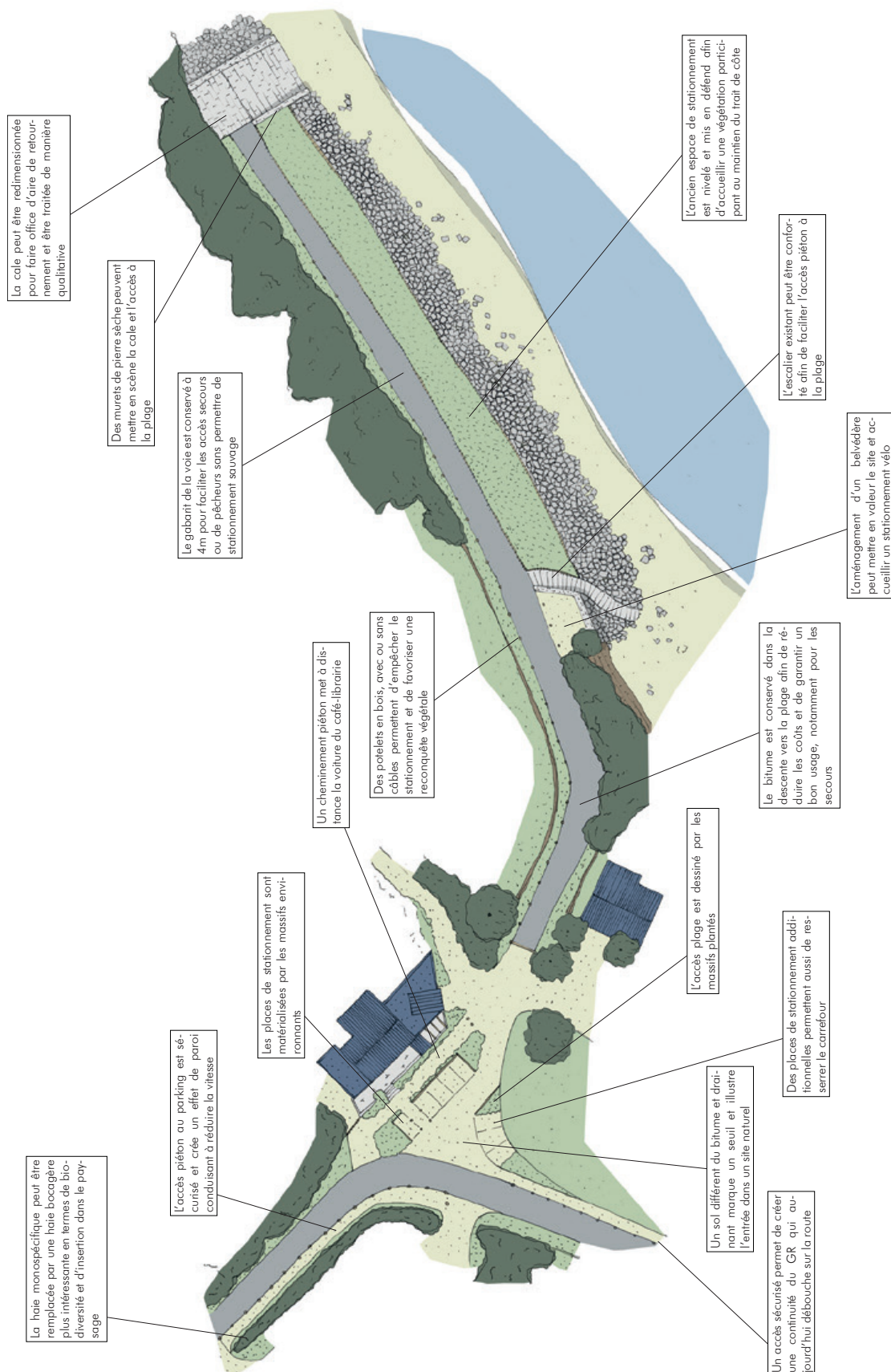


Le 19 novembre, les CM1/CM2 ont reçu l'**illustrateur François Roca**, dans le cadre de « La Baie des livres ». Après avoir expliqué son métier, il a dessiné des personnages de ses albums et dédié les livres de la classe.

Séances de cinéma au Douron, à Plestin les Grèves, pour les CE qui ont vu « Le château des singes » et les CM qui ont vu « Le voyage du prince ».

L'aménagement de Poul Rodou

Si le covid a pu avoir une conséquence positive pour les communes, c'est bien le plan de relance de l'État. Le volet « Écologie » de cette relance nous a permis de monter un projet pour le secteur de Poul Rodou car, depuis quelque temps, des « conflits d'usages » étaient de plus en plus prégnants sur la zone. Locquirec et Guimaëc ont toujours géré Poul Rodou en faisant preuve de solidarité pour la gestion et les investissements ; il était naturel de présenter un projet en commun.



Depuis deux-trois ans les conflits d'usages se sont faits plus fréquents et les demandes aussi ; quelques mots résumeront aisément les problèmes : camping-car, pêche, bus-snack, randonneurs, vitesse, pollution, falaises, chiens...

La plage de Poul Rodou est habituellement familiale, facile d'accès et calme. Si des exceptions sont faciles à supporter, il est nécessaire de se demander si un aménagement ne pourrait pas mettre tous les utilisateurs d'accord.

Nous avons donc mené une réflexion commune avec Gwénolé Guyomarc'h, Stéphane Bouget et Estelle Forget, accompagnés des paysagistes du CAUE qui ont réalisé une esquisse qui pourrait servir de base au projet.

Cette esquisse a appuyé notre demande de subventions. Elle présentait la réhabilitation du site de Poul Rodou :

- Aménagement du carrefour, en diminuant la surface de circulation par le biais d'une végétalisation ; création de nouveaux stationnements (placette) pour créer une zone tampon entre les voies de circulation et l'accès à la mer.
- Suppression des stationnements anarchiques de chaque côté de l'accès à la plage pour laisser place à

une végétation spontanée tout en maintenant un accès limité à quelques véhicules dûment autorisés (pompiers, pêcheurs...)

- Création d'un stationnement cycliste.
- Ouverture de la partie basse de l'enrochement pour diminuer l'effet entonnoir des grandes marées, celles-ci créant une érosion rapide de la partie ouest.
- Création d'une zone piétonne réservée pour relier deux portions du GR 34 en évitant d'emprunter la voie de circulation des véhicules, ce qui est le cas actuellement.

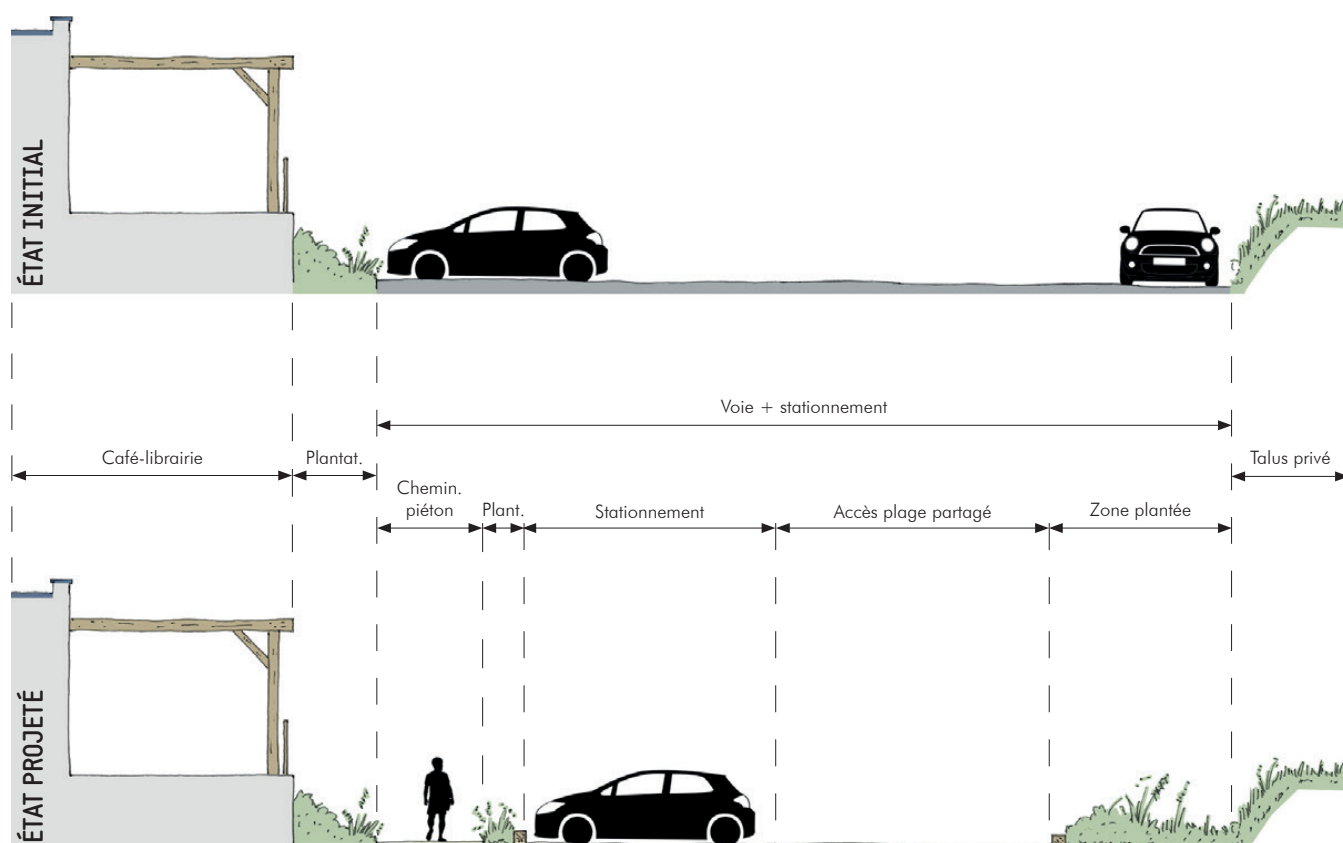
L'ensemble de ces aménagements contribuera à la valorisation du site, à la préservation de sa biodiversité et à sa sécurisation.

Nous avons évalué le projet à 80 000€ HT et obtenu 80 % de subventions. La commune de Guimaëc s'occupera de la mise en oeuvre du projet en concertation permanente avec Locquirec. Les participations de Guimaëc et de Locquirec seront, respectivement, de 40 et 60 %.

Les esquisses que nous présentons dans ce numéro sont une base de réflexion. Un cabinet d'études va être missionné pour réaliser les études qui devront être validées par l'État. Nous envisageons aussi une réunion publique pendant les vacances de Pâques. Les travaux devront être finis pour l'été 2023.

Pierre Le Goff.

Zoom sur le carrefour



Poul Rodou, entre Guimaëc et Locquirec : un site fréquenté depuis longtemps.

Les plages de Poul Rodou, Venizella (Ar Velin izella) et du Moulin de la Rive ont en commun qu'elles avaient chacune leur moulin à farine, juste en bord de plage.

Celui de Poul Rodou était situé là où passe le ruisseau et où existe une brèche sur la gauche en descendant par la rampe d'accès. Ce moulin dépendait de la ferme de Sainte Rose et a dû cesser de moudre au 19^{ème} siècle. Dans l'entre-deux-guerres, quand le tourisme en était à ses balbutiements, le bâtiment fut transformé en buvette. C'était l'époque où les familles arrivaient à pied pour passer une journée d'été à la plage, apportant leur pique-nique ou s'approvisionnant à la buvette qui faisait un peu crêperie, un peu épicerie où l'on trouvait du pâté et des boîtes de sardines. Ce bâtiment a disparu durant l'occupation, ayant été pris pour cible par l'artillerie allemande.

L'actuel café fut construit peu avant la guerre (1938) par Jean-Pierre et Anne-Marie Clech qui vivaient tous deux dans la région parisienne. Le café-épicerie, qui faisait aussi pension de famille, n'ouvrait au début que pendant l'été puis, plus tard, quand Anne Marie y vint pour sa retraite, toute l'année. Elle était connue dans la commune sous le nom de Nannañ Boul Rodou. Le café, devenu café-librairie, est bien connu sous le nom de Caplan. La place prit le nom de Léo Ferré car l'artiste était attiré par cet endroit et voulut même faire l'acquisition du café dans les années Saint Germain-des-Prés.

En face, côté Locquirec, un Gallois du nom de Jermine, construisit peu après la guerre une baraque en bois peinte

en noir. Il importait du charbon du Pays de Galles par le port de Morlaix dans un bateau dont on disait qu'il lui appartenait. Plus tard la baraque fut remplacée par un camping.

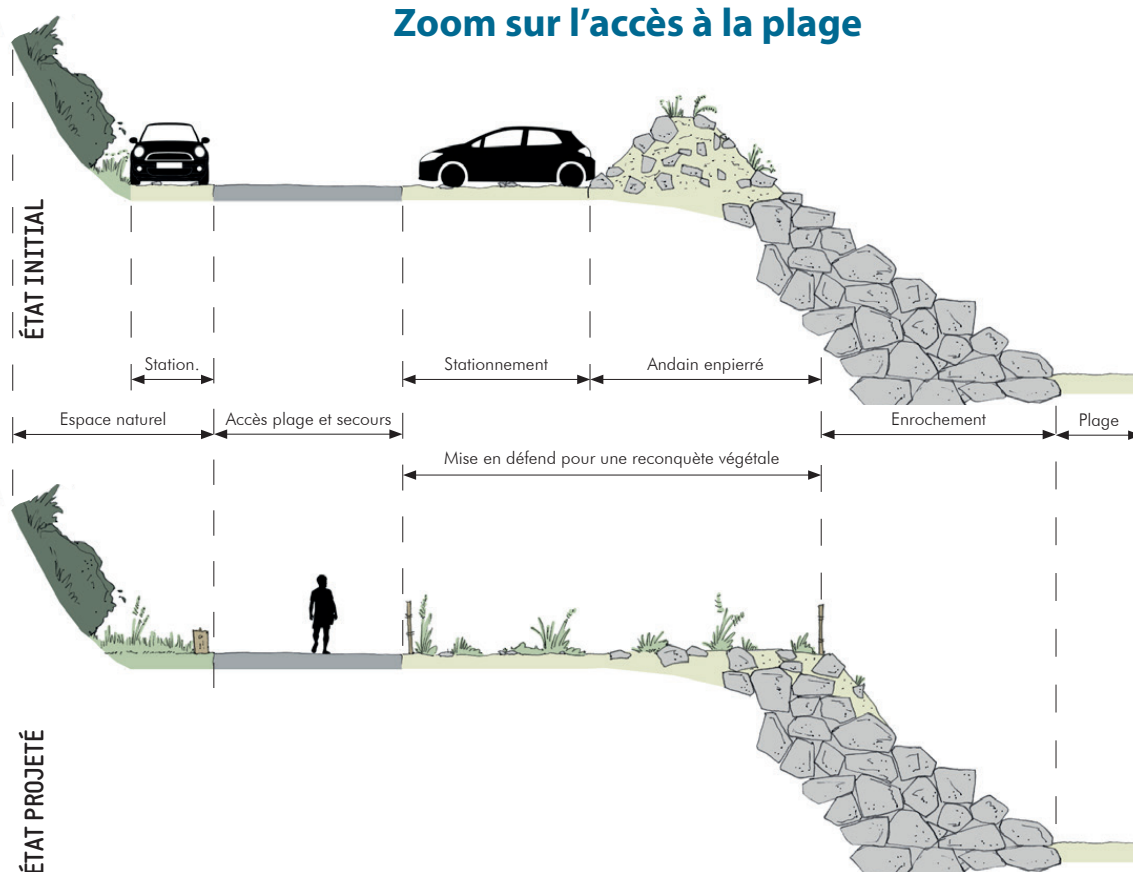
Poul Rodou a connu deux marées noires, celle du Torrey Canyon en 1967 et celle de l'Amoco Cadiz en 1978. C'est en 1967 que fut aménagée la rampe d'accès à la plage ainsi que la route en corniche reliant le Moulin de la Rive. Les nettoyeurs de la plage envahie par le mazout, essentiellement des militaires, saisirent l'opportunité de ces chantiers pour se débarrasser de leurs résidus encombrants et nauséabonds. La rampe fut réalisée pour faciliter l'accès à la plage aux tracteurs et remorques venant s'approvisionner en sable (traezh) utilisé comme amendement par les agriculteurs.

En 1977, le conseil municipal, relancé par le département, décidait à l'unanimité de ne pas poursuivre la route en corniche, pourtant entamée aussi du côté St Jean-du-doigt, le projet étant considéré trop destructeur de paysages remarquables.

Un réaménagement complet de la place, du parking et de l'accès est prévu pour l'année prochaine. Les deux communes y travaillent en commun.

Bernard Cabon (avec la collaboration attentive de Jeannine Tanguy)

Zoom sur l'accès à la plage



Repas des anciens



C'est avec un grand plaisir que chacun a retrouvé l'ambiance décontractée et conviviale du repas des Anciens qui n'avait pas eu lieu l'an passé à cause de la pandémie.

Animé par Éric et Stéphane, secondés par Vonette au chant et France à l'harmonica, le repas préparé par Sylvie Gourvil a été fort apprécié.

Au menu :

Gourmandises salées.

Potage.

Assiette landaise: foie gras, Bayonne, magret fumé.

Joues de porc crème infusée au lard fumé.

Salade fromages.

Assiette gourmande.

Café.



Foyer rural

Groupe de randonnée

Le groupe de randonneurs de Guimaëc se retrouve tous les dimanches et jeudis matin, départ à 8 h 30 du parking de la salle An Nor Digor en co-voiturage, et cela toute l'année.

Les balades vont de L'Île Grande à Santec, en fonction de la saison, du temps et des marées.

Le dimanche 12 septembre, nous avons fait une balade contée par Yann Quéré et son invité musicien, dans un cadre champêtre autour du bourg de Guimaëc, avant les spectacles en plein air gratuits et familiaux des « Rues en scènes ». Un beau moment de convivialité.

Le jeudi 14 octobre, par une belle journée ensoleillée, nous avons découvert les beaux sentiers du Huelgoat, la forêt, les chaos, le tour du lac, et pique-niqué dans une ambiance très sympathique.

Au printemps 2022, si tout va bien côté sanitaire, nous envisageons de partir trois jours du côté de Cancale, Dinard et Saint Malo.

Le groupe est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Marie Claude Le Goff



Groupe patrimoine

Depuis le début 2020 les aléas météorologiques et sanitaires ont complètement désorganisé nos interventions sur le terrain et l'entretien de nos sites préférés. La chapelle Saint Pol et le Lit de saint Jean en ont bien souffert. Heureusement 2021/2022 débute avec 4 nouvelles inscriptions et une orientation nouvelle de nos travaux: nous souhaitons engager la sauvegarde et la valorisation du site de Saint Pol. Nous sommes à la recherche de tout document et toute information liés à ce site.

Pour nous contacter, vous pouvez vous adresser à :

Chantal GENIEZ

chantal.geniez@orange.fr Tél : 07 86 97 47 23.

Lili DEROUT

derout_cie@msn.com Tél : 06 27 66 77 45

Catherine HUGNET

catherine.hugnet@orange.fr Tél : 07 89 62 90 58

Franck Benstead

Section danses bretonnes

Lors de l'AG du Foyer Rural, j'ai abordé le sujet des cours de danses bretonnes qui se tenaient un mercredi sur deux, salle An Nor Digor.

En raison du très petit nombre de participants, (bien que relancés par mail), il s'avère que je suis obligée d'annuler cette activité.

J'en suis désolée car cela me tenait à cœur. Je remercie les rares personnes présentes aux quelques cours et je pense qu'elles comprendront ma décision.

Janine Bourdelles.

Koroll Digoroll

Les répétitions ont repris tous les 15 jours afin de préparer la nouvelle saison.

La pandémie a freiné les animations, puisque celles qui avaient été annulées l'an dernier et reportées en 2021 ont été annulées une seconde fois.

Nous sommes confiants pour la saison 2022. Pendant le confinement les entraînements ont toujours été d'actualité que ce soit chez moi, sur la pelouse, ou en salle, dès que cela a été autorisé et ce, en respectant les gestes barrière.

Aujourd'hui, en décembre 2021, nous connaissons un rebond de l'épidémie et je souhaite à toutes et à tous que cela soit passager et je garde l'espoir de nous retrouver cet été dans de meilleures conditions.

Bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt.

Janine Bourdelles

Musée rural de Guimaec

Le musée a rouvert ses portes cette année! Nouvelle disposition, écrans relais, des collections revisitées, le musée est plus clair et plus facile à entretenir. Les visiteurs estivaux l'ont découvert avec plaisir et les élèves ont pu, par classe, étudier sur le vif la vie rurale d'avant 1950!

La covid a retardé de plus d'un an les modifications qui devaient être apportées aux statuts. C'est chose faite et l'ancien musée des outils est désormais reconnu en préfecture sous le nom « Musée rural de Guimaec » tout en revendiquant son appartenance au Trégor dans ses statuts: « Cette association loi 1901 a pour objet de mettre en valeur les arts, traditions et Histoire du Trégor et d'établir des liens entre ces arts, traditions et Histoire avec l'environnement du musée ». Cela n'empêchera pas d'y adjoindre l'appellation d' Ar Vagagenn, clin d'œil à ses origines d'ancien dépôt de légumes!

Ce « programme » plus vaste permet d'ouvrir des portes sur

des expositions régulières et des partenariats liés au site naturel de la vallée de Trobodec. Enfin, l'association a décidé de distinguer les membres actifs qui concourent à l'organisation, la gestion et à l'animation de ses différentes activités, dispensés de cotisation, des membres de soutien: ces derniers pourront encourager l'association et ses projets en y adhérant. Les détails concernant le fonctionnement seront fixés en 2022 par un règlement intérieur. L'assemblée générale annuelle est prévue courant janvier. Le bilan de cette année, perturbée par les conditions sanitaires, sera présenté, mais le trésorier a déjà montré sa satisfaction devant un taux de fréquentation très encourageant.

Des projets sont à l'étude, qui seront précisés en 2022. Par exemple, proposer des expositions annuelles. Un premier thème a été choisi: présenter des photographies anciennes des Guimaëcois en recourant aux archives municipales et à des albums privés. Un travail à long terme qui a séduit tous les

bénévoles. La découverte de ces archives et un début de sélection ont été faits. Viendra ensuite la tâche de scanner les documents avant de penser à leur mise en valeur. Les habitants peuvent prendre contact pour prêter des photos illustrant la vie quotidienne locale entre 1900 et 1950, costumes, scènes de travail, etc... L'exposition sera inaugurée avant l'été prochain.

Enfin, tous ceux qui s'intéressent aux actions du musée sont invités à rejoindre l'association, les bénévoles étant entre autres très sollicités pour assurer les ouvertures estivales. *Contact: 02 57 68 24 99, musee-guimaec@orange.fr.*

Marie-Laure Bourgeois

Photo: Avec l'Ulamir, des écoles viennent découvrir le musée et la vallée.



Société de chasse

Disparition du lapin de garenne

Le coronavirus 2019 ou covid19 qui touche principalement l'espèce humaine a été détecté la première fois en Chine le 16 novembre 2019 à Wuhan.

Le VHD maladie hémorragique virale qui touche nos lapins de garenne a également été détecté la première fois, en Chine, en 1984, avant de s'inviter sur les 5 continents. C'est une maladie mortelle identifiable par la présence d'une goutte de sang sous le nez: une durée de 72 heures suffit entre la contraction du virus et le décès du lapin.

Actuellement, on ne trouve quasiment plus de lapins sur la commune et très bientôt il n'y en aura plus du tout. Après la myxomatose, c'est le coup de grâce. La seule solution consisterait à vacciner les survivants, les rescapés. Mais cela ne se pratique que dans les élevages.

Les rares menées que vous pourriez entendre auront lieu lors de la période d'ouverture de la chasse du lièvre, du chevreuil et du sanglier. Nos campagnes vont être bien silencieuses.

Pascal Lopes

Peinture et sculpture

Après une année 2020 sans exposition en raison de la pandémie, nous avons pu réunir 22 peintres et 5 sculpteurs du 24 juillet au 29 août à la Chapelle Christ.

Les exposants étaient âgés de 18 à 96 ans et les œuvres proposées très variées, aussi bien figuratives qu'abstraites.

Les permanences étaient assurées par les artistes, tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 et nous avons eu le plaisir d'accueillir environ 1400 visiteurs, probablement souriants sous leur masque, très admiratifs du travail de restauration de la chapelle.

Il n'y a pas eu de vernissage cette année, pour respecter les précautions sanitaires.

Nous tenons à remercier l'Association des amis de la Chapelle Christ et la Municipalité, sans qui cette exposition n'aurait pas pu être mise en place.

Pour 2022, nous espérons pouvoir organiser deux expositions, une au printemps (en avril-mai) et l'autre en été (juillet-août).

Les nouveaux créateurs sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à prendre contact.

Tél: 02 98 67 61 47 mail: pauljjacques@gmail.com

Pour « les peintres du triskel »

Danièle Paul



Hommage à Thégée

Thégée, quand je t'ai vue hier, au funérarium, au milieu de tes tableaux si colorés et des fleurs, l'expression calme et très résolue, je me suis dit: oui, Thégée, tu as obtenu ce que tu voulais et tu es satisfaite: tu es partie...

Tu allais avoir 97 ans et ne pouvais plus être toi-même, tu n'en avais plus la force...

Je te parle Thégée, mon amie, notre amie à nous tous, amoureux de la peinture, tellement heureux d'avoir partagé ta bonne humeur et tes rires, tellement heureux d'avoir partagé ta vie.

Je t'ai rencontrée, Thégée, en juillet 1988, dans la salle des mariages de la Mairie de Guimaëc: c'était l'ouverture du 1^{er} (tout petit) salon d'été. Tu as regardé les tableaux de Florence, de Claude et les miens, et tu es venue vers moi: « c'est extraordinaire » m'as-tu dit, « j'ai organisé, moi aussi, une expo à Pâques dernier, chez moi ». Tu avais créé le premier salon de printemps de Guimaëc.

Guimaëc aurait donc désormais deux salons de peinture chaque année, au printemps et en été.

Nous avons parlé peinture, de

Guimaëc, de beaucoup de choses... et nous sommes devenues amies; c'était le début d'une longue histoire autour de la peinture et surtout de Thégée.

Les expos et les années se sont succédées et nous avons appris à nous connaître, à connaître nos familles; Maman appréciait beaucoup Thégée et son mari Jean-Victor qui était un homme charmant, nous passions d'excellents moments ensemble.

Tu semblais, Thégée, avoir passé toute ta vie à Guimaëc, y être implantée depuis toujours, dans ta si jolie maison du Prajou, entourée d'un jardin fleuri en toutes saisons (enfin presque!) et tellement vivant, dont tu t'occupais toi-même avec énergie et amour, comme tout ce que tu faisais.

Ce n'était pourtant pas le cas, Jean-Victor et toi aviez vécu d'autres vies, ailleurs, aviez voyagé, avec la même ardeur, mais vous avez choisi votre nouvelle vie à Guimaëc, ardente et pleine de gentillesse et d'amour.

En 2007, d'ailleurs, en reconnaissance de tes talents et de l'animation que tu créais à Guimaëc, Bernard Cabon, notre maire, te remettait la médaille de

Guimaëc, te faisant ainsi Citoyenne d'Honneur de notre si jolie petite ville.

Le cercle de copains s'agrandissait autour de toi et de nos deux expos, et nous nous amusions beaucoup! Des repas chez toi, chez l'un, chez l'autre, les discussions, les échanges, la bonne chère et le bon vin, et ce jour où tu t'es levée à moitié et, en levant ton verre, tu as dit, au milieu d'un énorme éclat de rire...: « Oui, nous buvons du bon vin et nous allons boire à nous, les Soiffards de l'Ouest! », et depuis pas un repas sans les « Soiffards de l'Ouest ».

France Blanchet.

(lire aussi le portrait de Thégée, par M.Th. Huruguen, dans le bulletin n° 49 de juillet 2014. Consultable sur le site internet de la mairie, www.guimaec.com, onglets « Vie municipale » puis « Revue communale »)



L'herbe à éléphant, une culture prometteuse !

Les élus et les agriculteurs du canton se sont déplacés à Guimaëc, chez Jordan et Sébastien Bouget, le vendredi 26 novembre, pour le bilan de l'expérimentation du miscanthus réalisé par la chambre d'agriculture et Morlaix-Communauté. Cette expérimentation a été faite sur quatre ans, de 2018 à 2021, sur la parcelle de miscanthus située près de la chapelle des Joies: elle consistait à évaluer le risque d'érosion des sols, à quantifier le carbone, l'azote et la valorisation du produit.

En utilisant un simulateur de pluie et en comparant avec une parcelle nue, le miscanthus se révèle être une plante intéressante pour lutter contre l'érosion des sols car c'est une plante pérenne grâce à laquelle le sol est protégé par les racines qui en couvrent l'intégralité mais aussi par les résidus de culture qui freinent l'écoulement de l'eau. La simulation a permis de montrer qu'il y a dix fois moins d'érosion sous une culture de miscanthus que sur un sol nu et qu'il est important d'éviter de tasser les sols afin de préserver la capacité d'infiltration de l'eau.

L'étude a permis également de quantifier le carbone et l'azote mobilisés par la culture. En effet, la teneur moyenne de carbone présente dans le miscanthus est de l'ordre de 477g/kg de produit sec. Un hectare absorbe 36 tonnes de gaz à effet de serre soit, pour les 4 ha de l'exploitation, 145 tonnes de carbone ou l'équivalent de 46 voitures parcourant chacune 15 000 km par an.

Il y a très peu d'azote exporté par la culture. Ce sont les tiges qui sont récoltées et broyées chaque année. Les feuilles sèchent et tombent sur le sol pour former un paillage. La fertilisation est assurée par la décomposition des feuilles, donc il n'y a pas d'utilité à apporter de l'azote.

Un bilan de la valorisation a également été présenté. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite sur les lieux publics. La paille de miscanthus issue du broyat de culture est un bon paillage horticole que la commune utilise depuis deux années afin d'éviter le développement des adventices. C'est l'intérêt d'avoir un paillage au pH neutre, sans acidité comme les copeaux de bois; sa couleur claire, qui rend les massifs plus esthétiques, séduit beaucoup le regard; enfin, son effet « anti-limaces » naturel est un atout majeur. Autre valorisation, son utilisation sous forme de litière pour animaux, principalement pour les volailles, les bovins et les chevaux. L'étude s'est faite en comparant la litière de volailles en paille de céréales broyées à celle en miscanthus broyé: le miscanthus nécessite des surfaces de culture moins importantes, présente un bon pouvoir absorbant et une bonne tenue. En revanche, il exige des surfaces de stockage plus importantes car le produit est en vrac et les poussières peuvent être irritantes.

Le chauffage au miscanthus est aussi une autre valorisation

possible: en effet, son pouvoir calorifique est 30 % supérieur à celui du bois (4 700 kW/tonne contre 3 300 kW/tonne). Un hectare de cette culture produit autant d'énergie que 12 tonnes de charbon ou 8 000 litres de fioul. C'est une solution de chauffage économique, durable et locale. Le prix du kWh est de l'ordre de un centime si c'est de l'autoproduction ou

de 2,7 centimes si c'est de l'achat tandis que les granulés bois sont de l'ordre de 6,7 centimes, le bois déchiqueté de 2,7 centimes et l'électricité de 16 centimes. Donc le coût est identique au bois déchiqueté mais une chaudière au miscanthus rejette 2 fois moins de CO₂ dans l'air qu'une chaudière au bois (miscanthus: 8 kg de CO₂/1 000 kWh contre 15 kg/1 000 kWh bois). L'inconvénient majeur est son stockage plus volumineux, 18 m³ de miscanthus équivalent à 1 m³ de fuel, donc il

faut prévoir une capacité de stockage bien plus importante. L'approvisionnement de la chaudière doit être assuré par une filière organisée, fiable et de préférence locale. Il existe au moins une quinzaine de projets en France (habitations, exploitations agricoles, locaux d'entreprise, bâtiments communaux...).

L'atout majeur de ce type de chaufferie est la garantie d'un prix stable sur 20 à 30 ans et non fluctuant comme l'électricité, le gaz, le fuel ou le bois. L'achat en local permet de réduire les coûts de transport, de favoriser la qualité de l'eau, d'améliorer la qualité de l'air, et de favoriser les entreprises locales.

Autre exemple d'utilisation en France, des enduits chaux et miscanthus très isolants, des biobriques isolantes, de la pâte à papier, du bio-plastique, du carburant de deuxième génération dont l'éthanol sont produits à base de miscanthus (11 240 litres à l'hectare contre 4 280 litres à l'hectare pour le maïs). L'intérêt de cette culture est évident et les surfaces cultivées augmentent chaque année. C'est une approche

moins polluante pour notre environnement.

On trouve cette culture sur les communes de Saint-Jean-du-Doigt, Plouézoc'h, Ploujean, Plestin les Grèves, Plouégat-Moysan et Guimaëc: huit agriculteurs ont planté du miscanthus en avril 2021 et ont rejoint Jordan et Sébastien pour répondre à la demande, soit 20 ha au total. Des essais d'implantations de bandes de miscanthus en fond de vallée vont être menés par la Chambre d'Agriculture sur le territoire de Morlaix pour répondre aux problèmes d'écoulement des eaux.

Le bilan de la culture du miscanthus n'est que positif, que ce soit pour l'environnement, l'érosion du sol, le bilan du carbone, de l'azote, de la valorisation, ainsi que pour l'image de l'agriculture locale. Une culture très prometteuse donc!

Sébastien Bouget.



DE LA PIRATERIE À LA LOI

Nous retrouvons Mark Horobin, guimaëcois d'origine anglaise. En 1966, il a une vingtaine d'années lorsque, guidé par sa passion de la mer, il abandonne l'avenir professionnel de géomètre qu'il préparait, troquant ainsi une promesse de vie confortable contre celle plus aléatoire de plongeur explorateur des fonds marins. À la faveur de rencontres, il intègre l'équipe de plongeurs de Roland Moris, spécialisée dans la recherche d'épaves englouties dans les eaux tourmentées des îles Scilly. Dans le précédent numéro, Mark nous a fait partager sa passion pour l'aventure sous-marine. Aujourd'hui, il poursuit son récit et nous embarque pour une aventure insolite de piraterie, aux rebondissements inattendus, guidée cependant par un objectif louable, celui de conduire à une évolution juridique.

Dans les années soixante-dix, en plongeant sur le site de l'épave du H.M.S. Association, l'équipe de Roland Moris est dérangée dans sa progression par des groupes « de pillers », hors la loi car sans autorisation d'explorer. En effet, elle avait en amont obtenu l'aval du propriétaire des restes du navire, en l'occurrence le Ministère de la défense britannique. « Ces groupes envahissaient notre chantier, perturbant nos fouilles sans que nous n'ayons aucun moyen légal de les arrêter ! » déploraient-ils. Mais le Merchant Shipping Act, législation qui régleme les navires dans les eaux territoriales anglaises, ne protégeait pas bien les droits des plongeurs autorisés à explorer les épaves qu'ils découvraient. Et ces situations de tension perturbaient les conditions de fouille, la vigilance des plongeurs ne suffisait pas à contenir la convoitise des envieux ! « Roland et moi avons souvent discuté de la façon dont nous pourrions provoquer un changement des anciennes lois relatives aux épaves sous-marines, pour tenir compte plus judicieusement des méthodes modernes de fouilles et réglementer les coûts du sauvetage ».

Roland Moris a une idée plutôt inattendue sur la question... « Il se trouve qu'en 1971, l'un des groupes adverses avait découvert les restes d'un imposant vaisseau de commerce de la puissante Compagnie hollandaise des Indes orientales, le Hollandia, qui avait fait naufrage en 1743 dans les courants glacés de la Manche, au large des îles Scilly, chargé de nombreux tonnelets de pièces de huit en argent. La nouvelle de leur trouvaille s'était vite répandue ! « C'est ainsi que Roland invite Mark et son épouse Suzy dans son restaurant, « l'Amiral Benbow » et, au cours du repas, lui fait une proposition : « Écoute mon garçon, qu'est-ce que tu demanderais pour aller à Scilly, plonger sur le Hollandia et... euh... te faire arrêter par les autorités ? » Suzy est consternée, alors que Mark, bien entendu, loin d'être surpris par l'idée, est plutôt partant ! Le jeu en valait en effet la chandelle, car si cet événement

pouvait, comme ils l'espéraient, faire évoluer la législation, les fouilles sous-marines seraient mieux encadrées et les droits des découvreurs reconnus !

Quelques jours après, l'organisation se met en place. « Budy, un sympathique photographe de presse intéressé par l'affaire et moi embarquons sur un ferry pour Scilly. Puis, nous rencontrons Mike, le capitaine de notre bateau, qui nous conduit jusqu'au site du Hollandia. Nous plongeons sans attendre le long de la ligne d'amarrage fixée à une partie du canon de fer de l'épave, et pendant que je repère en quelques minutes un tas de

pièces d'argent collées les unes aux autres et les remonte rapidement à la surface, Budy prend les clichés de l'acte de piraterie ! Notre forfait est accompli. Il nous reste maintenant à en cacher le butin pour ne pas nous faire prendre en flagrant délit dès notre retour ! »

Roland et Mark n'étaient pas des perdreaux de l'année ! Ils avaient planifié l'essentiel, afin que leur entreprise aboutisse,

car l'enjeu était important. « Nous savions que les sauveteurs légitimes du trésor du Hollandia nous verraient sur le site. À bord de leur bateau, soit dit en passant bien moins puissant que le nôtre, ils nous ont poursuivis, mais en vain. Nous les avons semés et avons mis le cap sur l'un de nos sites d'exploration où j'ai pu plonger pour planquer notre prise dans la bouche d'un canon de fer avant de rentrer. À notre débarquement sur l'île principale de Sainte Mary, un comité d'accueil étoffé nous attend : la fureur de l'autre équipe est visible, elle dépasse nos prévisions, leur chef est excité, exigeant des autorités que nous soyons fouillés. Les deux policiers, le capitaine du port et le douanier nous conduisent à la Douane et, après nous être déshabillés, ils ont pu constater qu'aucune preuve à charge ne pouvait être retenue contre nous ! L'agent des Douanes s'est alors excusé de ce traitement invasif et contraint à notre rencontre, tout en



jetant un regard de mépris vers l'autre équipe, mais en reconnaissant cependant l'incident comme bienvenu, rompant ainsi avec sa routine quotidienne! »

À partir de ce jour-là, l'équipe du Hollandia, prudente, postera un bateau de surveillance sur son site, pour empêcher une nouvelle intrusion. Libres de leurs mouvements, Budy et Mark retrouvent à quelques encablures de là Roland dans un pub. « Alors que mes collègues et moi savourions une bonne bière, quelle ne fut pas leur surprise lorsque, enlevant chaussures et chaussettes, je découvrais deux pièces bien cachées! De stupéfaction, ils en ont recraché leur boisson! La fouille n'avait donc pas été aussi méthodique que cela! »

Le lendemain de leur débarquement mouvementé mais jusque-là sans conséquence judiciaire, Mark et ses collègues doivent récupérer les pièces dans la planque sous-marine sans éveiller les soupçons, d'autant plus qu'on les a à l'œil! À bord du bateau de Mike, « nous avons fait un détour jusqu'au site, j'ai remonté le butin, mais plutôt que de tenter l'imprudence d'un retour sur l'île de Sainte Mary, nous avons suivi l'idée de Mike et accosté sur l'une des plus petites îles de l'archipel des Scilly, Sainte Agnès, où il a caché les pièces, cette fois sous la terre ferme... dans un terrier de lapin! La mission accomplie, nous rentrons au port de Sainte Mary. Aucun comité d'accueil ne nous attend. Nous supposons donc, mais à tort, que l'équipe du Hollandia avait décidé de ne pas poursuivre l'affaire. Et, le soir même, j'accompagne Mike dans sa liaison maritime hebdomadaire pour l'île de Sainte Agnès. Pendant que ses passagers rejoignent le pub local pour une soirée chaleureuse, nous profitons de ce temps libre avant le retour, et, loin des regards, nous récupérons le butin que nous cachons dans son bateau, avant de rentrer à Sainte Mary. »

Toutefois, il leur restait le dernier acte du plan à exécuter: « me faire accuser du délit de piraterie ». Pour cela « nous nous rendons à la Douane, j'étais en possession de quarante-cinq pièces en argent et le douanier n'a pu que constater le vol, avec un certain amusement! Plus tard, nous découvrirons qu'il avait compris notre subterfuge et le bien-fondé de nos motivations, puisqu'il a insisté pour que nous portions un toast au whisky au succès de notre entreprise! » Pour protéger le reste du butin, toujours caché dans son bateau, « Mike a opportunément rejoint le port de Penzance en Cornouailles où nous nous sommes retrouvés, puisque notre équipe de plongeurs était sur place, pendant une semaine, pour le tournage d'un documentaire télévisé sur nos explorations et nos découvertes. » L'inculpation de Mark allait suivre, puisque l'équipe du Hollandia souhaitait que la condamnation à venir dissuade toute tentative ultérieure de pillage sur son site.

À Penzance, ils rejoignent Roland dans son restaurant, dont le décor ressemble à un navire de combat du XVII^e siècle. « Ravi de nous accueillir, Roland, qui pensait

que nous n'avions récupéré que quarante-cinq pièces en argent, explose de joie lorsque Mike soulève un sac posé à côté de son siège d'où il déverse sur la table environ cent cinquante pièces en argent! Alors que le bouchon de champagne saute et que nous lui racontons nos aventures, Roland est informé que trois voitures de police arrivent au « Benbow ». Avec un sang-froid remarquable, il rassemble les pièces, s'empare du sac pour le cacher dans la réserve d'eau des toilettes et revient aussitôt. Six policiers entrent dans le restaurant et nous demandent de les suivre au commissariat. Interrogés simultanément dans des pièces distinctes, nous avons tous déclaré que le vol portait sur quarante-cinq pièces et que nous les avions toutes remises à la Douane. Nous sortons libres du commissariat, et de retour au « Benbow », le champagne avait perdu de son pétillant, mais Roland, résolument optimiste, commande une autre bouteille en nous disant que nous détenions cent cinquante pièces en argent que nous ne pouvions plus déclarer, nous n'avions donc plus qu'à nous les partager! Nous avons finalement comparu devant le juge pour répondre aux accusations d'intrusion et de vol de quarante-cinq pièces en argent. L'affaire a été expédiée en vingt minutes, non pas en audience publique, mais dans le bureau du juge et, en échange d'un don de bienfaisance, toutes les charges ont été levées. Au grand soulagement de mon épouse Suzy, nous sommes sortis libres! »

Bien entendu, le résultat essentiel était ailleurs. « Au-delà de la publicité faite par la presse nationale sur notre affaire, titrant en une « La piraterie en haute mer », illustrée de photographies me montrant avec les pièces, notre but initial était atteint. Le Merchant Shipping Act allait évoluer vers une protection plus efficace des sites d'épaves et des droits de leurs découvreurs. Nous pouvions envisager avec une certaine sérénité notre prochaine chasse au trésor! » Si l'on peut retenir de ce récit authentique un enseignement, peut-être serait-ce qu'il peut arriver que, par le courage et la volonté de quelques-uns, les choses changent pour le bénéfice de tous!

Geneviève Denis-Keranfor



Joyeuses fêtes de fin d'année!

Dans le prochain numéro, Mark partagera avec nous sa dernière exploration, qui mettra un terme à dix années d'aventures sous-marines passionnantes!

Les retables de la Passion de Notre-Dame-des-Joies et de Christ

Accrochés depuis les années 1970 au mur nord de l'église Saint-Pierre, protégés par d'épaisses vitres afin d'éviter les vols, mais les camouflant également aux regards, les deux retables représentant des scènes de la Passion du Christ, originaires des chapelles Notre-Dame-des-Joies et Christ, ont aujourd'hui retrouvé une part de leur superbe après leur passage à l'atelier de restauration CoRéum.

Les deux chapelles de Notre-Dame-des-Joies et de Christ, la première rebâtie en 1479 et l'autre datée entre le milieu du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, offrent aujourd'hui à nos yeux un spectacle très différent, mais cette différence devait préexister, au vu des deux retables de leurs maîtres-autels, inégaux qualitativement. Tentons aujourd'hui de leur rendre à tous deux leurs lettres de noblesse.

Commençons par le commencement, avec le retable le plus ancien, celui de Notre-Dame-des-Joies. Placé initialement sur le maître-autel de la chapelle qui porte les armes de la famille Kerrerault, ce retable date probablement de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Réalisé en bois, peint et doré, il figure des scènes en hauts-reliefs (les scènes se détachent nettement du fond) avec quelques personnages en ronde-bosse (on peut faire le tour du personnage), le tout ceint dans un coffre datant de sa restauration des années 1970. Il présente successivement les scènes du Christ aux outrages, du Portement de croix, de la Pâmoison, de la Descente de croix, de la Mise au tombeau et de la Résurrection. Il paraît nécessaire de préciser ici que l'aspect actuel du retable ne correspond pas à ce à quoi il devait ressembler à l'origine, puisque les nombreux vols (il manque à minima la Crucifixion au-dessus de la Pâmoison et le Christ de la Résurrection), ainsi que les différents remaniements et restaurations l'ont considérablement modifié.

En comparant le retable avec d'autres productions similaires, à savoir le retable de l'église Saint-Jacques à Locquirec, ou bien celui de la cathédrale Saint-Tugdual de Tréguier, malheureusement disparu (puisque victime d'un vol en 1969), on peut en effet supposer qu'il devait débiter par une scène d'arrestation, et également contenir un groupe de soldats sous la Crucifixion, en pendant de la Pâmoison. L'adjonction de ces deux groupes sculptés rendrait alors le retable symétrique autour de la Crucifixion.

Plus tardif, puisque datant probablement du XVII^e siècle, le retable de la Passion de la chapelle de Christ était également situé sur le maître-autel de celle-ci, sous la prééminence du seigneur Jean de Kergus (1592-†1634) dont les armes figurent au-dessus de la maîtresse-vitre. Le retable de Christ est réalisé en

bois, peint et polychrome, et présente des scènes en bas-reliefs (les scènes se détachent légèrement du fond) compartimentées, figurant la Flagellation, le Portement de croix, la Crucifixion et la Pâmoison, la Descente de croix et la Résurrection. Tout comme le retable de Notre-Dame-des-Joies, celui de Christ a été impacté par le temps et les usages, et la restauration des années 1970, en ceignant les scènes dans ce coffre compartimenté, modifie lourdement la perception que l'on en a encore aujourd'hui.



Retable de la chapelle de Christ - XVI^e siècle - Détail du Portement de Croix.

D'aspect plus rustre que son aïeul, sa qualité d'exécution laisse penser à une production par un artisan local moins au fait des influences initiales de son prédécesseur, qui puisait, lui, ses inspirations stylistiques et iconographiques, dans les riches retables en bois du Brabant et ceux en albâtre d'Angleterre. Il démontre pourtant bien la constance dans le temps de l'importance du rôle du retable dans l'édifice religieux et pour le culte. Témoin privilégié de l'expression d'une démonstration de pouvoir par sa simple commande, quelle que soit sa qualité d'exécution, mais également d'une fonction liturgique essentielle, puisqu'il révèle l'invisible au moment de l'eucharistie. À ce moment de la liturgie, alors que le prêtre procède à l'élévation, suite à la transsubstantiation, l'hostie et le calice sont élevés au-dessus de sa tête, désormais corps et sang du Christ, et sont enfin offerts aux yeux des fidèles (en effet, la messe se tenait alors, et ce jusqu'en 1972, sur



Retable de la chapelle de Christ - XVI^e siècle - Détail de la Descente de Croix.

le maître-autel, et le prêtre tournait alors le dos aux fidèles). En arrière-plan se trouve alors la figure du Christ crucifié, ayant fait le sacrifice de son corps pour les hommes, et le leur offrant sous la forme de l'eucharistie afin de poursuivre le rachat de leurs âmes. Le retable, en plus de magnifier ce moment, sert donc à illustrer littéralement cette transsubstantiation.

Si les deux retables de Notre-Dame-des-Joies et de Christ s'inscrivent dans la lignée des œuvres influencées par les retables du Brabant et d'Angleterre, c'est grâce au rôle de la Bretagne de la fin du XV^e siècle dans le commerce maritime international: sa flotte marchande fait affaire avec toute la façade atlantique et fait le lien entre Nord et Sud en remontant jusqu'aux villes d'Anvers et Bruges, carrefours économiques de l'Europe de la fin du Moyen-âge. On ramène ainsi en Bretagne des gravures, mais également des œuvres, comme le retable anversoïd d'Ergué-Gabéric. Mais ce qui est intéressant avec les retables de Guimaëc (et c'est également le cas de ceux de Locquirec et Tréguier), c'est qu'ils produisent une combinaison de ces deux grandes influences brabançonnaises et anglaises, et illustrent très bien ce qu'est la production locale de cette période. En empruntant aux retables brabançons leurs structures, leurs détails pittoresques et le soin apporté aux expressions, et aux retables anglais leurs attitudes schématiquement plaquées sur le théâtre liturgique, les artistes et ateliers bretons créent ainsi un style

qui fut souvent qualifié de « frustré mais touchant ». Mais sans faire de jugement de valeurs, il paraît nécessaire de préciser que ce style, aussi frustré qu'il puisse paraître, a tout de même perduré pendant plusieurs siècles. Et les artisans bretons ne furent pas non plus en manque d'imagination, puisque la figure de Christ aux outrages introduisant le retable de Notre-Dame-des-Joies, et que l'on retrouve également sur les retables de Tréguier et Locquirec, est une spécificité locale, cette figure se retrouvant souvent également sur des calvaires, et même parfois en statues isolées. Cette scène remplace au sein des groupes sculptés décrits ici la scène de la Flagellation ou bien celle du Couronnement d'épines, en y conglomérant tous les supplices physiques du Christ.

Et c'est peut-être cela qu'il faut retenir de ces retables de Notre-Dame-des-Joies et de Christ: l'exemple même d'un style local, qui ne renie pas ses influences, et produit peut-être même sa propre iconographie spécifique, l'illustration de la fonction des œuvres d'art dans un édifice religieux. Et même si, en effet, l'un semble souffrir de la comparaison par rapport à l'autre, au final, qu'importe, tous deux sont les témoins de la course à l'ornement produite par cet esprit de clocher que nous connaissons parfois encore aujourd'hui.

Agathe Le Guen

(lire aussi la présentation de la restauration des retables dans le numéro 62 page 9)



Retable de la chapelle des Joies - XVI^e siècle



Ci-contre:

à gauche: Chapelle des Joies - Christ aux outrages
à droite: Chapelle de Christ - Christ aux outrages

Les noms de lieux de Guimaëc (suite et fin): les noms d'origines diverses.

Les noms commençant par Coz (Kozh):

Aujourd'hui, en breton, l'adjectif kozh devant le nom a un sens péjoratif: **ur c'hozh ki** est un chien sans valeur pour la chasse ou la garde des troupeaux alors que s'il est placé après le nom il a sens de vieux, **ur c'hi kozh** est un vieux chien.

Coz Castel/Kozh Kastell, placé avant le nom conserve le sens de vieux en ancien breton.

Ar Gossal/ Ar Gozh Sall, à St Jean, à la limite de Guimaëc, a le sens de vieux manoir.

Kozh Ti: vieille maison.

Goz Leur/Ar Gozh Leur: vieille cour ou aire à battre.

Gosquer/Ar Gozh Ker: le vieux Ker, lieu habité.

Ar C'hoel gozh est à prendre en breton actuel avec le sens de vieille forge.

À l'inverse, **nevez** a le sens de neuf, nouveau:

Kernevez: nouveau ker.

Ti nevez: nouvelle maison.

Chapel Nevez: nouvelle chapelle, il s'agit de l'ancienne chapelle de **Penn ar Gêr** dont il subsiste la fontaine et un imposant socle de calvaire.

Certains lieux portent des noms d'écclésiastiques ou des titres nobiliaires mais il est difficile, sans faire une étude approfondie, de déterminer s'il s'agit ou non de noms de personnes...

Kerambellec de beleg, prêtre.

Runabat de abat, abbé. Mais on peut remonter la hiérarchie: **Runescop** (Lanmeur) **de eskob**, évêque et même **Kerpape** (Morbihan). Il existe une explication pour l'origine de ces noms mais ce n'est pas l'objectif de cette modeste présentation.

Kroaz ar Roue, la croix du roi.

Des noms de couleurs:

Kerdudal Du, Kerdudal Gwenn: le noir et le blanc,

Kerven/Kerwenn: gwenn a le sens de blanc mais peut avoir aussi le sens de pur.

Les noms d'animaux:

Moualchig (pont et ancien moulin sur le Douron), le petit merle ou celui qui portait ce nom.

Keryar et Keryer, poule au singulier et au pluriel. Mais yar peut avoir le sens de cours d'eau comme la rivière du même nom.

Krec'h Maout de maout, béliet.

Kerbuic/Kervuig, de bu, bovin qui a donné buoc'h, vache.

Kergereul, en s'avançant un peu on pourrait oser dire que cela vient de **kaerell**, la belette que nous appelons localement **koantig**.

Ce petit tour toponymique de la commune est terminé. Il y a sans doute des oublis, et des noms qui conservent leur mystère...

B. Cabon



Maen Rannou (suite, épisode 3)



Voici la suite et l'épilogue de l'aventure de nos jeunes sorcières lancées sur les traces de Maen Rannou qui avait quitté le placître de l'église de Guimaëc : nous allons enfin comprendre la raison de cette escapade qui l'a amené jusqu'en Sud-Bretagne. Rassurons-nous tout de suite, Maen Rannou va rejoindre sa place... mais vous le savez bien, puisque vous le voyez tout tranquille, encastré dans le mur qui entoure l'église... Jetons un œil de temps en temps, on ne sait jamais !

Légende : en gras les passages du livre, en face la traduction, entre les passages, en italique, le résumé de ce qui se passe entre chaque extrait.

La pierre de Rannou cherche quelque chose dans le coin, un descendant de Mon la Pie ? se demande Jefin, pensant à une rancune tenace.

- Ne soñj ket din e vije se, a respont eben. Er c'horn-mañ eus kêr e kaver burevioù dreist holl ; sellit, er batis-se dindanomp e-fas d'ar c'hae e oa studioioù TVBreizh, pa oant gouest c'hoazh da sevel un dra bennak o-unan.

Diskouez a ra ar maen bezañ pennfollet tout, bremañ. Emañ o trein buanoc'h-buanañ, evel ma vije krog an derzhienn ennañ. Hag a greiz-holl e strink war-zu an douar, re-bar d'ur vilienn bannet gant ur flech gom. Diouzh an trouz en deus drailhet un dra bennak en traoñ, ne weler ket gwall vad abalamour d'ur bodad gwez el lec'h-se, hag adlammet en deus en nec'h.

- C'hwitet en deus e daol, manket en deus an ti ! a hop Jefin aesaet.

- Daoust petra en deus drailhet aze ? a c'houlenn Maina, o klask gwelet petra 'zo en traoñ etre ar gwez.

- O, goût a ran, a estlamm Frida, goût a ran petra e oa e-soñj ober. Sellit mad petra eo an tammoù gris teñval-se !

Sellet a ra an div all gant o daoulagad sorserez, mes kazeg.

- N'ouzon ket... Reier marteze ?... Ha koulskoude, reier e kreiz kêr... a respont Maina a zo o treiñ en-dro d'an enstok evit klask kompren, mes ne gred ket diskenn re.

- N'int ket reier. Ar re-se zo traoù faos, ar peulvanoù hag al lia-vaen polistiren, kartons ha raz a oa bet implijet pa oa bet troet an telefilm « Dolmen » evit TF1, pevar pe bemp bloaz 'zo. Hag aze eo e oant bet laketa abaoe.

- Ha maen Rannou a oa savet kaz en e revr p'en doa goaret e oa bet graet ton d'ul lia-vaen polistiren, neuze, hag eo deuet da zic'hastañ ane'i ? 'M bije ket gwelet 'm bije ket kredet, a echu Jefin gant holl furnezh Kreiz Kerne en he mouezh.

La pierre s'acharne sur le dolmen et les menhirs, elle fait tout exploser... puis s'élève une dernière fois et s'écroule sur le quai. Nos sorcières constatent qu'elle ne bouge plus.

- 'M eus aon en deus graet ar pezh e oa e-soñj ober an noz-mañ, a lavar Jefin d'he zro. Daoust hag-eñ en deus ur gefridi all da gas da benn, bremañ...

- Ret deomp ober evel ma lavare Maina bremañ, a gonklu Frida. N'eus nemet diskenn d'ober ha mont da welet anezhañ. Gallout a raimp leuriañ hep damant d'hon ler er ru vihan deñval aze, ne vo ket a riskl.

Douarañ a reont er ru meneget gant Frida, hag e tostaont ouzh ar maen. Eüruzamant eo didud-kaer ar c'horn-se eus kêr an Oriant, rak ma teufe dezhe kroaziañ ur glabouser bennak, e c'hellfe hennezh bezañ souezhet o welet teir maouez o vale da ziv eur beure gant pep a sunerez-huchenn dindan o c'hazel ; rak n'emañ ket Malo gante hiziv evit strobinañ an dremenidi.

Stokañ a ra Maina ouzh ar maen gant he dorn ; difiñv e chom. Er memes mod evel an deiz a-raok en em lak Frida da flourañ anezhañ, ha Jefin a boz he daou zorn digor e-kichen-kichen warnan.

- Echu eo ar pezh a santemp dec'h, a lavar ar ganfartenn. N'eus ket gwagennoù ken o tont dioutan.

- Gwir eo, ne santer ket ken na kren na rouzmouz, eme Frida d'he zro.

- Ma Doue ya, a boursu Jefin. Hemañ zo ken marv hag ur maen-bez bremañ, hag ec'h azeze warnañ da ziskuihañ ur pennadig.

- Ma, petra vo graet bremañ ? a c'houlenn Maina en ur vazailhat. Chom a ra div pe deir eur c'hoazh a-raok ma savo an heol...

- Amzer zo da vont betek Bonen a-raok an deiz hep tamm poan ebet, eme Jefin, setu a-benn un eur ac'hann e c'hellomp bout e Koskero Ploure da dapout gwetur Frida eno.

- Evel-se bezet graet, a lavar Frida evit echuiñ an diviz. Warc'hoazh da nav eur e pellgomzin da maer Gwimaeg evit ma teuo da gerc'hat e vaen a-raok ma savo soñj da hennezh mont d'ober un imram all.

Echu

- Je ne pense pas que ce soit cela, répond l'autre. De ce côté-ci de la ville on trouve surtout des bureaux. Regardez, dans ce bâtiment en dessous de nous, en face du quai il y avait les studios de TV Breizh quand ils étaient encore capable de créer quelque chose eux-mêmes.

La pierre montre un affolement total maintenant. Elle tourne de plus en plus vite, comme si elle était prise de fièvre. Et d'un seul coup, elle se lance vers le sol, ressemblant à une balle lancée avec un lance-pierres en caoutchouc. D'après le bruit, elle a cassé quelque chose en bas, on ne voit pas bien à cause d'un bosquet d'arbres qui se trouve là, et elle a sauté à nouveau en l'air.

- Elle a raté son coup, elle a manqué la maison ! crie Jefin rassurée.

- Qu'a-t-elle donc cassé là ? demande Maina qui cherche à voir ce qu'il y a en bas entre les arbres.

- Oh, je sais, s'exclame Frida, je sais ce qu'elle voulait faire. Regardez bien ce que sont ces morceaux gris foncé !

Les deux autres regardent avec leurs yeux de sorcières, mais en vain.

- Je ne sais pas... des rochers peut-être ? Et pourtant des rochers en pleine ville, répond Maina qui est en train de tourner autour du lieu du choc pour chercher à comprendre, mais elle n'ose pas trop descendre.

- Ce ne sont pas des rochers. Ceux-là sont faux, les menhirs et le dolmen en polystyrène, carton et chaux avaient été utilisés quand on avait tourné le téléfilm « Dolmen » pour TF1 il y a quatre ou cinq ans. Et c'est là qu'ils ont été laissés depuis.

- Et la pierre de Rannou avait été saisie de colère quand elle avait su que l'on avait donné de l'importance à un dolmen en polystyrène et elle est venue le démolir ? Si j'avais pas vu, j'aurais pas cru, termine Jefin avec toute la sagesse du centre de la Cornouaille dans la voix.

- Je crois qu'elle a fait ce qu'elle comptait faire cette nuit, dit Jefin à son tour. Est-ce qu'elle a une autre mission à accomplir maintenant...

- Il nous faut faire ce que disait Maina tout à l'heure, conclut Frida. Il n'y a qu'à descendre et aller la voir. Nous atterrirons sans dommage pour notre carcasse dans la petite rue sombre, là, il n'y aura aucun risque.

Elles se posent dans la rue mentionnée par Frida et s'approchent de la pierre. Heureusement, ce coin-là de la ville de Lorient est désert, car s'il leur arrivait de croiser un hâbleur quelconque, il pourrait être surpris de voir trois femmes, à deux heures du matin, chacune avec un aspirateur sous le bras ; car Malo n'est pas avec elles aujourd'hui pour ensorceler les passants.

Maina touche la pierre de sa main ; elle reste inerte. De la même façon que le jour précédent, Frida se met à la caresser et Jefin pose sur elle ses deux mains ouvertes l'une près de l'autre.

- C'en est fini de ce que nous sentions hier, dit la chipie. Elle n'émet plus d'ondes.

- C'est vrai, on ne sent plus ni tremblement ni ronronnement, dit Frida à son tour.

- Mon Dieu, oui, poursuit Jefin. Celle-ci est aussi morte qu'une pierre tombale maintenant, et elle s'assoit dessus pour se reposer un petit moment.

- Bon, qu'est-ce qu'on fait maintenant ? demande Maina en bâillant. Il reste deux ou trois heures encore avant que ne se lève le soleil...

- Il y a le temps d'aller sans difficulté jusqu'à Bonen avant le jour, dit Jefin, voilà, d'ici une heure nous pourrions être à Koskero Plouray pour y prendre la voiture de Frida.

- Ainsi soit-il, dit Frida pour clore le débat. Demain à neuf heures, je téléphonerai au maire de Guimaëc pour qu'il vienne récupérer sa pierre avant qu'elle n'envisage de repartir pour une autre odyssée.

Fin.

Voici donc terminée l'escapade de Maen Rannou. Nous tenons à rappeler ici que les passages publiés dans notre revue sont tirés d'un livre pour adolescents écrit en breton par Yann Gerven, dont la grand-mère était de Guimaëc. Un grand merci à l'auteur et aux Editions Keit vimp bev qui nous ont autorisés à publier ces quelques extraits. - Traduction-adaptation : Dominique Bourges.

Inventaire botanique réalisé par René Falchier et Christian Millet
de la section Patrimoine ULAMIR de Lanmeur

Ail à tige triquètre

Appelé aussi « Ail triquètre » ou « Ail à trois angles ».



La plante



La fleur

Famille : Liliacées

Nom latin : Allium triquetrum

Nom breton : Kinen

Floraison : avril à juin

Hauteur : 20 à 50 cm.

Plante herbacée vivace; fleurs blanches à 6 pétales tombantes en tube. La tige florale est à section triangulaire d'où son appellation. Ses feuilles sont linéaires, plates et à l'extrémité arrondie. Elle se reproduit par graines et par bulbilles. Ceux-ci empêchent toute autre graine de germer. Elle peut s'étendre de 10 m² en un an.

Plante ornementale, d'origine méditerranéenne, elle a

trouvé en Bretagne un climat doux et une humidité qui lui conviennent. Cette espèce est considérée comme invasive préoccupante.

Toute la plante est comestible, feuille, fleur et tige. Elle peut se consommer en légume et aromatiser les plats. Nombreuses propriétés: antiseptiques, bactéricides, dépuratives, diurétiques, hypotensives, stimulantes.

MOTS CROISÉS N° 63 d'Alain

HORIZONTALEMENT

I – Français en breton. - Mauvais sas. **II** – Toujours d'accord. **III** – Dans les églises orthodoxes ou sur les smartphones. - Son curé a son vitrail dans l'église. **IV** – Hommes à Londres. - Doit sa notoriété à Shah Jahan. **V** – Entrée en ascétisme. - Voies intérieures. **VI** – Victimes de Guillotin. - Jonction équine. **VII** – Doublé devient sale. - Elevai. **VIII** – Tricolore pour Rimbaud. - Sur la tête des vieux cerfs. **IX** – Pronom. - En tout début d'année. - déplace. **X** – Révolte.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

VERTICALEMENT

1 – Habite la commune. **2** – Plus vieille que vieille. **3** – Futur roi africain ? **4** – Morceau de longueur. - Ne se presse jamais. **5** – Totalement inconnu du précédent. **6** – Résides. - Mauvais espion. **7** – Possède. - Refus des Anglais. **8** – Immobilisme. **9** – Agira sur le kiki. **10** – Refroidir sans tiédir.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 62

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	E	N	N	A	N	N	E	C	H
II	O	P	E		U	S	I	T	E	E
III	N	A	V	E	T		E		S	N
IV	T	R	E		O	P		P		T
V	A	S		S	P	L	E	E	N	
VI	R		K	E	R	A	N	R	U	N
VII	G	A	O		I	F		I	D	E
VIII	L	N			M	O	T	R	I	O
IX	E	T	I	R	O	N	S		T	N
X	R	E	V	E		D	E	C	E	S

Le sudoku de Bernard

Le nouveau sudoku de Bernard Daguet :

No 63

6	3		2		1			4
				8				5
2					5		1	
		7						6
		4				9		
5						1		
	6		5					9
9				2				
1			7		9		6	3

Bernard Daguet, ancien professeur de mathématiques et passionné de sudokus, crée des grilles spécialement pour le bulletin. La « signature » se trouve, habituellement, dans les deux cases, en haut, à gauche : les deux premiers chiffres correspondent au numéro du bulletin.

solution du No 62

6	2	3	4	7	8	9	5	1
5	8	7	9	3	1	2	4	6
1	4	9	5	6	2	8	7	3
7	9	6	2	8	5	3	1	4
3	1	4	6	9	7	5	2	8
2	5	8	3	1	4	6	9	7
4	6	5	1	2	3	7	8	9
9	7	2	8	4	6	1	3	5
8	3	1	7	5	9	4	6	2

